

Conférence-débat en ligne sur le passé colonial belge

@rib News, 08/09/2020 CONFERENCE EN LIGNE SUR ZOOM Commission spéciale sur le passé colonial belge et attentes qu'elles suscitent Vendredi, 11 septembre 2020 de 17h à 19h30 1. GENESE L'assassinat de l'afro-américain George Floyd aux USA par son concitoyen policier blanc a occasionné un vaste mouvement de protestations dans beaucoup de pays.

En Belgique, malgré la pandémie du COVID-19, deux grandes manifestations « Black Lives Matter » furent organisées le 7 juin 2020 à Bruxelles et à Anvers. Le Royaume de Belgique à travers ses Institutions a choisi de revisiter son histoire coloniale. A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, le Roi Philippe a exprimé l'intention de cette ex-colonie belge, des regrets pour les « actes de cruauté », les « actes de violence » et les « souffrances » subis par les populations colonisées. Le Parlement belge décida dans la foulée, de créer une commission spéciale qui se penchera sur le passé colonial de la Belgique, et confia par la suite à deux institutions, le Musée Royal de l'Afrique Centrale et les Archives de l'Etat belge, la mission de rédiger une note sur le projet et de proposer des experts chargés de préparer le travail de la Chambre. La note et la composition du groupe des experts furent fortement contestées. Les trois communautés congolaises, burundaises et rwandaises, ainsi que différentes personnalités adressèrent une lettre à la Chambre des Représentants belges. La correspondance revendiquait « L'écriture d'une nouvelle note préparatoire et la nomination de nouveaux experts » en associant notamment un Burundais qui n'était pas représenté. Le « Collectif des Burundais sur la Colonisation » fut créé dans la nuit du 1^{er} au 2^{ème} lendemain de la sortie de la note élaborée par le Musée Royal de l'Afrique Centrale et de la première liste d'experts fortement contestée. Les initiateurs étaient conscients de l'urgence à associer les Burundais et à engager le processus enclenché sera long. Le Collectif est composé pour le moment d'associations de membres individuels dont des professeurs d'université : historiens, politologues, anthropologues, psychologues, sociologues, économistes ; des belgo-burundais.e.s ayant des compétences et profils différents. Le Collectif compte aussi parmi ses membres des représentants de la famille royale burundaise, des écrivains et des professionnels des médias. Il comprend également des « tmoins » à qui ont vu les « scènes » de la colonisation ou qui ont occupé de hautes fonctions au lendemain de l'indépendance du Burundi. Le Collectif est une association de fait, apolitique, ouvert à tout burundais de bonne volonté soucieux d'apporter son expertise, son témoignage et ses compétences. Par ailleurs, les organisations des trois communautés belgo-burundaise, belgo-congolaise et belgo-rwandaise ont initié une synergie d'une part afin de formuler des revendications d'inclusion des Burundais et des Rwandais dans le groupe d'experts.e.s mais aussi pour prendre part aux « Assises décoloniales » initiées par l'ASBL BAMKO. La Commission spéciale du Parlement est présidée par Wouters De Vriedit et le Vice-président est Jan Briers. Un nouveau groupe d'experts.e.s a été nommé, Monseigneur Jean-Louis Nahimana en fait partie. Pour faire suite au message du Collectif Burundais sur la Colonisation adressé aux Burundais le 29 juillet 2020, une conférence « Commission spéciale sur le passé colonial belge et les attentes qu'elle suscite » sera organisée le vendredi 11 septembre 2020 de 17h à 19h30. L'objectif de cette première conférence est de présenter cette Commission Spéciale aux participants et de les informer sur les mandats de la Commission et du groupe d'experts.e.s. Cette conférence a aussi pour objectif de clarifier ce qui est attendu des Burundais, d'une part, et, d'autre part, de préciser leurs attentes vis-à-vis de la Commission spéciale et du groupe d'experts.e.s. Les participants auront également l'occasion d'en savoir plus sur les « Assises décoloniales », son organisation et l'état d'avancement de leurs travaux.

2. PROGRAMME 17h00-17h45 : Pour un public burundais Présentation du Collectif Burundais sur la colonisation (objectifs, missions, composition actuelle, organisation et actions déjà menées) par Libérat NTIBASHIRAKANDI 18h00-19h30 : Conférence ouverte à tout public 18h00 à 18h30 : Présentation du groupe des Experts.e.s (mandat, méthodologie de travail et attentes vis-à-vis des Burundais) par Gillian Mathys, Anne Wetsi Mpoma, Monseigneur Jean-Louis Nahimana 18h30-19h00 : Les assises décoloniales du 11 juillet 2020 au 11 juin 2021 par Mireille Tsheusi Robert, Présidente de BAMKO ASBL 19h00-19h30 : Commission Spéciale de la Chambre par Jan Briers, Vice-président de la Commission spéciale sur le passé colonial belge

3. INSCRIPTION Afin de faciliter l'organisation de la conférence à distance et sur Zoom, l'inscription est obligatoire. Un simple message envoyé par e-mail à l'adresse de Ciza Remy Muhirwa cmuhirwa@gmail.com ou à son numéro WhatsApp : + 32 488 93 92 71, reprenant votre nom, prénom, pays de résidence et votre numéro de téléphone de préférence WhatsApp suffit en précisant dans l'objet « Inscription à la Conférence Décolonisation ». Le lien pour la conférence sera envoyé uniquement aux inscrits. La date limite d'inscription est le jeudi 10 septembre 2020 à minuit heure de Bruxelles.

4. MODERATION Le modérateur de la Conférence est Monsieur Athanase KARAYENGA, Journaliste & Expert en communication et membre du Collectif Burundais sur la Colonisation Libérat NTIBASHIRAKANDI, ntibashirakandiliberat@gmail.com, GSM : +32494426518